

« Journées chanceuses TELUS »
RÈGLEMENT DU CONCOURS

1. COMMENT PARTICIPER ET ADMISSIBILITÉ

Aucun achat requis. Pour prendre part au concours « Journées chanceuses TELUS », les participants doivent remplir et soumettre le bulletin de participation en ligne disponible à <http://www.telus.com/telusprivileges>. Une seule participation par personne est acceptée. Aucune autre forme de participation n'est acceptée. En cas de litige au sujet de l'identité d'un participant, ce dernier est présumé être la personne titulaire de l'adresse de courriel mentionnée dans le formulaire en ligne visé.

Le concours se terminera le 30 mai 2019 à 23 h 59 (heure de l'Est) (« date de clôture du concours »).

Seules sont valides les participations reçues avant la date de clôture du concours. Le concours s'adresse aux résidents du Québec et les participants doivent répondre aux conditions suivantes :

- être âgé de 13 ans et plus;
- fournir un numéro de téléphone et une adresse de courriel valide afin de permettre aux organisateurs du concours de le joindre;
- être un client abonné au service mobilité de TELUS, aux services Internet de TELUS (Internet Haute Vitesse Intermédiaire, Internet Haute Vitesse 6, Internet OPTIKMD 15, Internet OPTIK 25, Internet OPTIK 50, Internet OPTIK 100, Internet OPTIK 150, Internet OPTIK 250, Internet OPTIK GIGA, Internet mobile) ou Télé OPTIKMD au Québec;
- être inscrit au programme TELUS Privilèges;
- ne pas avoir un compte TELUS en souffrance.

Seules sont valides les participations reçues durant la période du concours. Le concours est réservé aux résidents du Québec âgés d'au moins 13 ans. Les employés de TELUS Corporation (« TELUS »), de ses sociétés affiliées ou de ses filiales, ses représentants, les employés de ses agences de publicité et de promotion de même que les membres des foyers respectifs des personnes précitées ne sont pas admissibles au concours.

En acceptant le règlement du concours, les participants acceptent que la responsabilité de TELUS associée au concours se limite à la valeur du prix, dont la description figure ci-dessous.

2. LE PRIX

Grand prix :

Un (1) grand gagnant recevra :

- Un (1) voyage pour deux (2) adultes à Las Vegas comprenant :
 - Vol aller-retour de Montréal en classe économique;
 - Hébergement 4* pour cinq (5) nuitées;
 - Une (1) excursion dans le Grand Canyon en hélicoptère incluant le transport de l'hôtel aller-retour;
 - Une (1) paire de billets pour un spectacle du Cirque du Soleil.

Valeur maximale de **5 000 \$**.

OU

- Un (1) chèque-cadeau de voyage d'une valeur de 5 000 \$ chez Inter Voyage Rimouski.

La valeur totale du grand prix s'élève à 5 000 \$.

Exclusions

Le prix ne comprend que ce qui est spécifiquement décrit et aucune autre allocation ne sera accordée.

Autres conditions relatives au grand prix

- Les chèques-cadeaux de voyage sont offerts chez Inter Voyage Rimouski.
- L'organisation et les réservations pour les voyages exigent un délai minimal de six (6) semaines. Si le voyage est de valeur moindre, TELUS ne s'engage pas à remettre la différence au gagnant. Si la valeur du voyage est supérieure lors de la réservation, le paiement de la différence devra être défrayé par le gagnant.
- La personne gagnante et la personne qui l'accompagne doivent avoir un passeport valide jusqu'à six (6) mois après la date du retour (selon la destination).

Prix quotidiens :

Cent-vingt (120) gagnants recevront chacun l'un des prix suivants :

- Une des quatre-vingt-dix (90) cartes VISA Prépayée de 50 \$. Valeur de ce prix : **4 500\$.**
- Une des trois (3) cartes VISA Prépayée de 1 000 \$. Valeur de ce prix : **3 000\$.**
- Une des deux (2) tablettes électroniques iPad Pro 10,5 po 64 Go Wi-Fi gris cosmique d'Apple, d'une valeur de 870 \$. Valeur de ce prix : **1 740\$.**
- Un (1) haut-parleur Home Max de Google, de couleur craie. Valeur de ce prix : **500\$.**
- Une (1) caméra 360 5,2K pour sports et casque GoPro Fusion. Valeur de ce prix : **800\$.**
- Une (1) montre intelligente Apple Watch Série 4 GPS LTE en aluminium gris cosmique. Valeur de ce prix : **650\$.**
- Un (1) casque d'écoute Bluetooth à suppression du bruit QuietComfort 35 II de Bose. Valeur de ce prix : **450\$.**
- Un (1) assistant Google Home. Valeur de ce prix : **180\$.**
- Un (1) ensemble comprenant :
 - Une console PlayStation 4 Pro 1TB, d'une valeur de 500\$.
 - Un jeu Spider-Man pour PlayStation 4, d'une valeur de 80\$.Valeur de ce prix : **580\$.**
- Une (1) tablette 12,3 po 256 Go Surface Pro 6 de Microsoft. Valeur de ce prix : **1 530\$.**
- Un (1) téléphone intelligent iPhone XS 64 Go de couleur gris cosmique d'Apple. Valeur de ce prix : **1 380\$.**
- Une (1) paire d'écouteurs sport Bluetooth Jaybird X3. Valeur de ce prix : **160\$.**
- Un (1) système de haut-parleurs 5.1 pour cinéma maison de Polk Audio. Valeur de ce prix : **600\$.**
- Un (1) ensemble prêt à voler avec drone quadricoptère Spark et caméra de DJI. Valeur de ce prix : **700\$.**
- Un (1) moniteur d'activité Fitbit Ionic de couleur charbon. Valeur de ce prix : **350\$.**
- Un (1) Batteur sur socle de la série Custom de KitchenAid, de couleur Rouge empire. Valeur de ce prix : **480\$.**
- Un (1) aspirateur robot Wi-Fi 960 d'iRobot. Valeur de ce prix : **800\$.**
- Un (1) appareil photo reflex EOS Rebel T6 avec objectif EF-S DC III de Canon. Valeur de ce prix : **450\$.**
- Un (1) ensemble comprenant :
 - Une console Nintendo Switch avec Joy-Con, d'une valeur de 380 \$.
 - Un jeu Mario Kart 8 pour Nintendo Switch, d'une valeur de 80 \$.

Valeur de ce prix : **460\$**.

- Un (1) casque de réalité virtuelle Oculus Go 64 Go. Valeur de ce prix : **330\$**.
- Un (1) MacBook Air d'Apple Touch ID 1,6 GHz 128 Go. Valeur de ce prix : **1 500\$**.
- Une (1) Cafetière et machine à latte et cappuccino une tasse à la fois K-Café MC + 500\$ en carte-cadeau échangeable chez Keurig. Valeur de ce prix : **750\$**.
- Une (1) carte-cadeau d'une valeur de 500 \$ échangeable chez Bota Bota. Valeur de ce prix : **500\$**.
- Une (1) carte-cadeau d'une valeur de 500 \$ échangeable chez Balnéa. Valeur de ce prix : **500 \$**.
- Une (1) carte-cadeau d'une valeur de 500 \$ échangeable chez Air Canada. Valeur de ce prix : **500\$**.
- Un (1) chèque-cadeau d'une valeur de 500 \$ échangeable à la SEPAQ. Valeur de ce prix : **500\$**.
- Une (1) carte-cadeau d'une valeur de 200 \$ échangeable dans les restaurants L'Gros Luxe. Valeur de ce prix : **200\$**.
- Une (1) carte-cadeau d'une valeur de 1 000 \$ échangeable chez Le Groupe Germain Hôtels. Valeur de ce prix : **1 000\$**.

La valeur minimale totale des prix quotidiens s'élève à 25 090 \$.

La valeur totale des prix pour ce concours s'élève à 30 090 \$.

Le prix doit être accepté tel quel. Il ne peut pas faire l'objet d'une substitution, ne peut être cédé sauf si le règlement du concours l'autorise, et ne peut être échangé contre de l'argent auprès de TELUS. Si le prix est un appareil mobile ou une tablette, la mise en service n'en fait pas partie. La mise en service de tout appareil est sujette à une vérification de crédit. Les modalités de service de TELUS (telus.com/modalitesdeservice) sont applicables et doivent être acceptées. TELUS n'accorde aucune garantie sur les prix. TELUS se réserve le droit de remplacer toute portion du prix non disponible pour une raison quelconque par un autre prix de valeur équivalente. Les chances de gagner dépendent du nombre total de participations admissibles reçues.

Prévoir un délai de 10 à 15 jours ouvrables pour la livraison du prix.

3. TIRAGE

Un tirage au sort visant l'attribution du Prix sera effectué par un représentant de TELUS dans les bureaux de celle-ci situés au 6, Rue Jules-A. Brillant, Rimouski, Québec, aux dates suivantes :

Dates des tirages des prix quotidiens :

- **Tirages n° 1:** 2 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirage n° 2 :** 3 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirage n° 3, 4 et 5 :** 6 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirage n° 6 :** 7 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirage n° 7 :** 8 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirages n° 8:** 9 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirage n° 9 :** 10 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirage n° 10, 11 et 12 :** 13 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirage n° 13 :** 14 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirage n° 14 :** 15 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirages n° 15 :** 16 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirage n° 16 :** 17 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirage n° 17, 18 et 19 :** 20 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirage n° 20 :** 21 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirage n° 21 :** 22 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirages n° 22 :** 23 mai 2019 à environ 11h00 HE

- **Tirage n° 23 :** 24 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirage n° 24, 25 et 26 :** 27 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirage n° 27 :** 28 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirage n° 28 :** 29 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirage n° 29 :** 30 mai 2019 à environ 11h00 HE
- **Tirage n° 30 :** 31 mai 2019 à environ 11h00 HE

En plus du prix du jour, trois (3) cartes VISA Prépayée de 50 \$ seront tirées à chaque journée de tirage.

Date du tirage du grand prix :

- **Tirage le 31 mai 2019 à environ 11h00 HE.**

Le participant sélectionné sera joint par téléphone ou par courriel. Seul le participant sélectionné fera l'objet d'une communication par téléphone ou par courriel. Si le participant sélectionné ne peut être joint dans les quatre (4) jours ouvrables suivant le tirage, ou s'il ne satisfait pas aux conditions du règlement, un autre nom sera tiré au sort parmi les participations admissibles.

Pour gagner, le participant sélectionné doit répondre correctement et sans aide à une question d'arithmétique, en plus de signer un formulaire de décharge standard. Si le participant sélectionné est considéré comme un mineur dans sa province de résidence, un de ses parents ou son tuteur légal doit lire et accepter le règlement du concours. À défaut de répondre correctement à la question d'arithmétique, de se conformer au règlement du concours ou de signer et de retourner le formulaire de décharge dans les sept (7) jours suivant sa réception, le participant sélectionné sera disqualifié, et un autre participant sera sélectionné jusqu'à l'attribution du Prix.

4. PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

En prenant part au concours, les participants consentent à l'utilisation par TELUS de leur nom, de leur ville de résidence, de leur photographie, de leur voix et de leur image à des fins de publicité, dans tous les médias et sans contrepartie monétaire ou autre. Les participants acceptent que tous les renseignements personnels fournis dans le cadre de ce concours puissent être utilisés par TELUS pour la transmission d'offres à durée limitée, d'offres promotionnelles ou de sondages. Toute l'information connexe figure dans la politique de protection de la vie privée de TELUS à l'adresse www.telus.com/fr/about/privacy

5. RÉSIDENTS DU QUÉBEC

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

6. AUTRE

Toutes les participations deviennent la propriété de TELUS. TELUS ne peut être tenue responsable du vol, de la perte ou du bris de participations. TELUS se réserve le droit, à sa seule discrétion, de modifier, d'annuler ou de suspendre ce concours sans préavis. Les participations font l'objet d'une vérification et seront déclarées nulles si elles sont illisibles, reproduites mécaniquement, abîmées, contrefaites, falsifiées, modifiées ou illégales. Les participations soumises par des moyens non autorisés seront déclarées nulles. Dans le cas où un participant ne soumet pas sa participation conformément au règlement de ce concours ou qu'il soumet plus de participations que le nombre permis, il sera disqualifié, et toutes ses participations seront rejetées. Les participants acceptent de se conformer au règlement du concours et aux décisions des juges, lesquelles sont définitives. Le concours est assujéti à l'ensemble des lois et des règlements applicables.

Afin que les participants qui sont clients de TELUS soient admissibles à remporter le prix, leur compte TELUS doit être en règle au moment de la participation ou de la remise du prix (leur solde ne doit pas être en souffrance depuis plus de 30 jours).

TELUS est une marque déposée utilisée avec l'autorisation de TELUS Corporation.

© 2019 TELUS.